



fête ses 10 ans
les 09 et 17 juin



Servitude de marchepied : historique et enjeux

Conférence de Germinal Peiro

Salle des Ursules, THONON Vendredi 09 juin à 20 heures



Germinal Peiro

Député socialiste de 1997 à 2017 puis
Président du conseil départemental de Dordogne
depuis 2017.

Germinal PEIRO et Michel MENARD obtiennent en
2006 le droit de passage sur la servitude de marchepied
pour tous les marcheurs lors du vote de la loi sur l'eau
(auparavant réservé aux services de l'état et aux pêcheurs
amateurs).

En 2015, ces mêmes députés proposent et font voter un amendement
introduisant la nécessité de la continuité de cette servitude ainsi que la
possibilité pour les associations d'usagers d'agir auprès du préfet et des tribunaux.





De nombreux linéaires
(en rouge) restent inaccessibles.
Pour l'application de la loi, pour un
cheminement possible sur tout le littoral du lac
Léman de Chens-sur-Léman à Saint-Gingolph, participez à la

Marche Citoyenne

de Corzent (château de Chantrell)
à la plage des Reccorts (à Anthy-sur-leman)
le samedi 17 juin matin



Rassemblement devant le château de Chantrell à 10 heures
Départ à 10h15 /// Arrivée à la plage des Reccorts à 11h30
(château sous le restaurant «les goélands»)
Prises de parole /// Pôt de l'amitié